

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vous allez élire les représentants au Conseil d'Administration **du 5 au 9 octobre 2020**.
Vous trouverez ci-joint **la profession de foi** de l'association de parents d'élèves ainsi que **le bulletin de vote**.

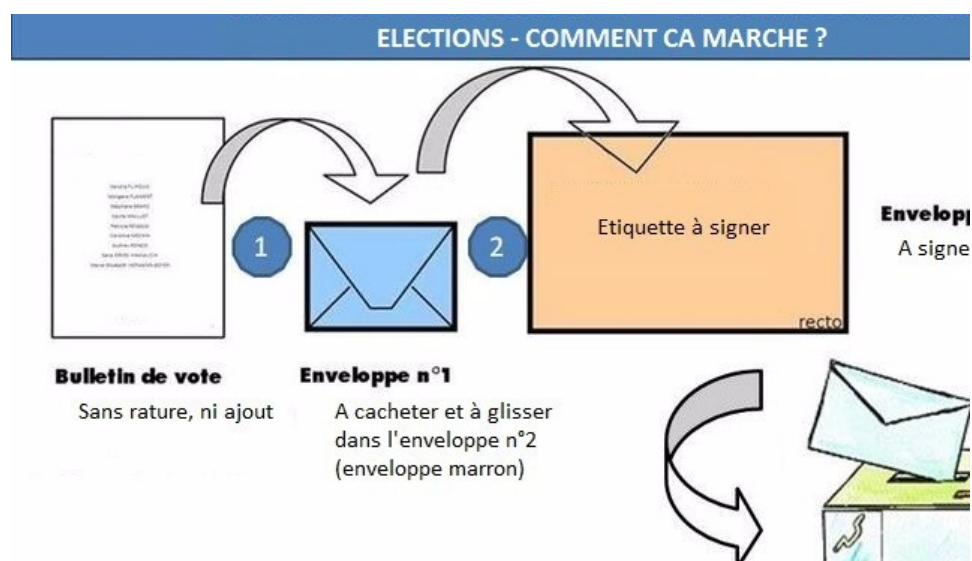
- **Liste F.C.P.E.**

Procédure de vote, exclusivement par correspondance :

- ou**
- Votre enfant pourra déposer l'enveloppe dans l'urne située devant l'accueil du collège jusqu'au **vendredi 9 octobre 2020**, avant la clôture du scrutin (14h00).
 - Par voie postale, le vote devant impérativement parvenir au collège pour le **vendredi 9 octobre 2020 avant 14h** (veuillez prévoir les éventuels retards d'acheminement postal).

Dans les deux cas :

- Vous placerez **chaque bulletin, ni rayé, ni surchargé, dans l'enveloppe bleue** que vous fermerez sans la cacheter.
- Vous glisserez **l'enveloppe bleue dans l'enveloppe marron**, que vous cachèterez.
- Au verso de l'enveloppe marron, **vous inscrivez votre Nom, prénom et adresse** ainsi que la classe de votre enfant et **vous signez**.
- **Votre signature est obligatoire.**



Chaque parent est électeur, mais vous ne pourrez voter qu'une seule fois, quel que soit le nombre d'enfants scolarisés au Collège.